

Extrait du APDEN

<http://www.fadben.asso.fr/Reactualiser-la-circulaire-de.html>

Réactualiser la circulaire de missions du professeur documentaliste :



- Menu central
- Actions
- Intersyndicale
-

Date de mise en ligne : vendredi 28 mai 2010

Description :

L'association des professeurs documentalistes et ses partenaires syndicaux se sont préparés à une éventuelle audience au ministère

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

Le travail dans le cadre d'une intersyndicale réunie à l'initiative de la FADBEN : une longue tradition dans l'histoire de l'Association.

En demandant, dans une lettre commune, la réactualisation de la circulaire de 1986, l'association et ses partenaires avaient envisagé, dès **novembre 2009**, la mise en place de réunions de travail. Une concertation, et des échanges très porteurs : clarification des représentations du métier de professeur documentaliste, présentation de résultats d'enquêtes permettant de vérifier la volonté d'être considérés comme des enseignants à part entière et surtout d'envisager une meilleure compréhension des enjeux du développement d'une culture informationnelle chez les élèves.

Aujourd'hui le document, les TICE... sont l'affaire de tous ; comment rendre dans une circulaire de missions la spécificité du professeur documentaliste, à la fois enseignant, médiateur et responsable du système info-documentaire de l'établissement ?

- **Le 12 novembre 2009**, Patrick Allal, conseiller aux affaires sociales du Ministère de l'Éducation nationale, a pris l'engagement devant les représentants de la FADBEN et de l'intersyndicale réunissant dix syndicats à l'initiative de la FADBEN de réunir un groupe de travail pour une refonte de la circulaire de missions du professeur documentaliste en janvier 2010.
- **Janvier 2010**. Le Bureau National a invité les ADBEN à réfléchir dans cette perspective sur l'actualité du [référentiel métier](#) publié par la FADBEN. Une synthèse s'est construite avec les représentants académiques lors du comité directeur de la Fédération en janvier pour déterminer les orientations de l'année.
- **Le 5 mai dernier**, la DGESCO a présenté un texte commun pour une circulaire sur la politique documentaire et une circulaire de mission (au singulier) du professeur documentaliste. La FADBEN tient, d'une part, à réaffirmer que le professeur documentaliste a des missions plurielles. Et d'autre part, elle estime qu'une circulaire sur les missions du professeur documentaliste ne saurait se confondre avec une circulaire sur la politique documentaire de l'EPLE. En effet, la politique documentaire fait partie du volet pédagogique du projet d'établissement, elle ne doit pas se centrer uniquement sur le rôle du professeur documentaliste, mais doit envisager l'établissement dans son ensemble et concerner toute la communauté éducative.
- Le bureau national, réuni les **8 et 9 mai**, a rédigé une circulaire de missions du professeur documentaliste qui prend en compte les spécificités du métier en accord avec le [référentiel](#) publié par la FADBEN.
- Les amendements aux textes de la DGESCO ont contribué aux échanges, au cours de la deuxième journée de concertation de l'intersyndicale réunie à l'initiative de la FADBEN, qui s'est tenue le **lundi 10 mai**, dans les locaux du SGEN- CFTD à Paris. Les différents syndicats représentés étaient : CGT educ'action / CNGA-CGC / FO / SCENRAC-CFTC / SE-Unsa (avait transmis un document de travail) / Sgen-CFTD / SNALC - CSEN / SNES FSU / SUD / SNCL-FAEN. Pour information, une première journée de concertation avait eu lieu le **1er Février 2010** dans les locaux du SNES à Paris.
- Après échanges avec les bureaux des différentes ADBEN qui composent la Fédération, et des chercheurs qui accompagnent notre association depuis plusieurs années, la FADBEN publie sa proposition :



Circulaire de mission du professeur documentaliste : proposition de la FADBEN (Ce document est la proposition de la Fadben lors de l'Intersyndicale. Il ne s'agit pas de la proposition envoyée à la DGESCO.)

- **Le 21 mai 2010.** La Fadben et les syndicats signataires : CGT educ'action / CNGA-CGC / SCENRAC-CFTC / SE-Unsa / SNALC - CSEN/SNCL-FAEN / SNES FSU /SUD ont transmis un texte commun au service de la DGESCO. Nous attendons l'accord de nos partenaires pour sa diffusion en ligne.